



Une note aux fidèles de l'Archidiocèse de Gatineau sur l'impossibilité de fréquenter les sacrements présentement

Vous vous inquiétez de ne pas pouvoir participer à la messe du dimanche, de ne pas pouvoir vous confesser, de ne pas communier durant le temps pascal ? Ce message est pour vous.

Les pratiques que je viens de nommer font partie d'une vie chrétienne régulière et correspondent à la tradition de l'Église catholique. Mais en ce temps de pandémie, on se trouve empêché de le faire. Certains sont désespérés de ne pas pouvoir communier et de ne pas se confesser. Quelques-uns peuvent même se sentir coupables.

J'aimerais vous libérer de ces sentiments en rappelant certains principes traditionnels de notre Église.

Premièrement, nous ne sommes jamais tenus de faire ce qui s'avère impossible. Il ne faut donc pas se sentir coupables de ne pas se rendre à la messe lorsque la messe n'est pas disponible. De fait, en nous privant de la messe en ce temps de pandémie, nous faisons preuve de notre fidélité au commandement que Jésus nous a laissé : « Aimez-vous les uns les autres. » La meilleure façon de manifester notre amour de Dieu et des autres, c'est de diminuer les chances qu'ils deviennent malades du COVID-19.

Deuxièmement, rappelons-nous que la grâce de Dieu, même si elle est réellement donnée dans les sacrements, n'est jamais limitée AUX seuls sacrements. En autres mots, Dieu est capable de nous combler de sa miséricorde et de son amour autrement. Il faut donc s'ouvrir à ces autres chemins de la grâce.

Le premier chemin, c'est justement **l'amour des autres**. Dites-vous que chaque geste de service, d'attention et de compassion que vous posez envers un autre est une occasion pour Dieu de se faire tout proche de vous.

Le deuxième chemin, c'est **la prière personnelle**. Nous avons plus de temps pour prier en ce temps d'isolement. Profitons-en. Il ne s'agit pas de multiplier les paroles, mais de

simplement se tenir tranquilles en présence de Dieu. Comme disait sainte Thérèse, « la prière, c'est la respiration de l'âme en Dieu. »

Le troisième chemin, c'est **la lecture méditative de la Parole de Dieu**, surtout de l'Évangile. Ouvrons nos Bibles, scrutons ces textes sacrés, demandons-nous ce que Dieu essaie de nous dire aujourd'hui. Cette pratique priante de la lecture de la Bible portera beaucoup de fruit en nous.

Le quatrième chemin, c'est **le partage de foi avec les autres**. N'ayons pas peur d'échanger avec les autres les réflexions qui nous viennent en lisant la Bible, en priant, en rendant service aux autres. Ces échanges approfondissent notre sens de communauté et nous gardent liés au Corps du Christ qu'ensemble nous formons.

Enfin, deux suggestions particulières. La communion eucharistique peut nous manquer, mais nous pouvons toujours faire **une communion spirituelle** qui nous unit au Christ et aux membres de son Corps. Voici un exemple de prière qui peut inspirer vos propres mots :

« Seigneur Jésus, je crois que tu es présent, sous l'apparence du pain et du vin transformés à l'Eucharistie. Je crois qu'en communiant à toi dans cette célébration, tu me lies plus étroitement à toi et tu m'unis de façon plus serrée à mes frères et à mes sœurs dans la foi. Comme je ne peux pas me rendre à la messe, viens à moi maintenant. J'ouvre mon cœur à ta présence actuelle dans cette communion spirituelle. Permits que je grandisse en amour pour toi et pour mes frères et mes sœurs. J'ai confiance en toi. Amen. »

Nous pouvons aussi ressentir un fort besoin de vivre le sacrement de la réconciliation. À ce moment-là, écoutons l'enseignement récent du pape François. Il rappelle les articles 1451 et 1452 du Catéchisme de l'Église catholique, qui stipulent que la « contrition parfaite remet les fautes vénielles; elle obtient aussi le pardon des péchés mortels, si elle comporte la ferme résolution de recourir, dès que possible à la confession sacramentelle ».

Voici les mots du Pape :

Si tu ne trouves pas de prêtre pour te confesser, parle avec Dieu, il est ton Père, et dis-lui la vérité : « Seigneur, j'ai manigancé ceci, cela, cela, pardon », et demande-lui pardon de tout ton cœur avec l'Acte de contrition et promets-lui : « Je me confesserai plus tard, mais pardonne-moi maintenant ». Et tu reviendras immédiatement dans la grâce de Dieu.

Ne soyez donc pas bouleversés, ne vous sentez pas coupables. Dieu vient à votre rencontre autrement pour vous renouveler par son amour. Rappelez-vous les paroles de saint Paul : « J'en ai la certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les Principautés célestes, ni le présent ni l'avenir, ni les Puissances, ni les hauteurs, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien [*pas même le COVID-19*] ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur! » (Romains 8, 38-39)

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Durocher". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P'.

+ Paul-André Durocher

30 mars 2020